

RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE MINI VOLLEY | SAISON 2025-2026

1. RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Sont appliqués par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique ci-dessous, la réglementation générale du RSEQ Montréal et les règlements de Volleyball Québec.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

2. ÉTHIQUE SPORTIVE

Les valeurs de respect et d'éthique sportive sont au cœur des actions et services offerts par le RSEQ Montréal. Nous appliquons les principes d'intervention du programme des 3 R de l'éthique sportive soient :

- Respect envers soi-même
- Respect envers les autres
- Responsabilité de nos actions

Le RSEQ Montréal met à la disposition de ses élèves-athlètes, entraîneurs et membres du personnel d'encadrement, un code d'éthique du sport étudiant auquel ils devront se conformer, sous peine de sanction.

Nous vous invitons à prendre connaissance des différentes informations relatives au programme des 3 R de l'éthique sportive sur notre site internet : <https://www.rseqmontreal.com/fr/formation/3r-de-l-ethique-sportive/>

3. CATÉGORIES

Catégorie	Date de naissance
Moustique	du 1 ^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2015

4. DIVISIONS

Moustique
Féminin récréatif et participatif
Masculin récréatif et participatif
Mixte récréatif et participatif

À noter que dans la catégorie mixte, il est demandé d'avoir un minimum de deux (2) athlètes féminines en tout temps sur le terrain.

La façon dont les deux filles sont insérées dans la rotation est à la discrétion de l'entraîneur.

5. CALENDRIER

5.1 NOMBRE DE PARTIES

Nous garantissons un minimum de trois (3) parties à l'horaire, par événement.

5.2 DURÉE DES PARTIES

5.2.1 Les parties sont composées de deux (2) manches avec une pause de deux (2) minutes entre les manches.

5.2.2 Une manche se termine au bout de 18 minutes de jeu ou lorsqu'une équipe atteint 25 points avec un écart de deux (2) points à l'intérieur de ce temps.

5.2.3 Un (1) temps mort de trente (30) secondes par manche est accordé à chacune des équipes.

5.2.4 ÉCART

5.2.4.1 Lorsqu'il y a un écart de **12 points**, le pointage de la partie s'arrête officiellement et les points subséquents ne sont pas comptabilisés au classement final. L'arbitre demande alors à l'entraîneur de l'équipe qui tire de l'arrière de choisir l'une ou l'autre des options suivantes pour continuer le match de manière hors-concours :

- Le match continue sans modification.
- Les deux équipes échangent deux (2) joueurs chacune pour équilibrer le jeu.

5.2.5 BRIS D'ÉGALITÉ

5.2.5.1 FESTIVAL

En cas d'égalité à la fin d'une manche, le pointage final demeure nul.

5.2.5.2 CHAMPIONNAT RÉGIONAL

5.2.5.2.1 Prolongation

En cas d'égalité à la fin d'une partie, il y a une troisième manche. La manche ultime se termine lorsqu'une équipe atteint cinq (5) points.

5.2.5.2.2 Tournoi à la ronde

En cas d'égalité à la fin d'une partie d'un tournoi à la ronde, le pointage final des parties préliminaires demeure nul. Le pointage final des parties éliminatoires se détermine conformément à la procédure de prolongation à l'article 5.2.5.2.1.

5.2.5.2.3 Tournoi de type faux double

En cas d'égalité à la fin d'une partie d'un tournoi de type faux double, le pointage final des parties préliminaires et éliminatoires se détermine conformément à la procédure de prolongation à l'article 5.2.5.2.1.

6. NOMBRE DE JOUEURS

6.1 Pour pouvoir jouer, une équipe doit être composée d'un minimum de **quatre (4) joueurs** et d'un **maximum de huit (8) joueurs**.

6.2 Les parties sont disputées à quatre (4) contre quatre (4).

7. ARBITRAGE

Lors du festival et du championnat régional, un (1) arbitre est assigné pour chacune des parties.

8. RESPONSABILITÉS DES ÉQUIPES

Les joueurs d'une même équipe doivent porter un chandail et une culotte de couleur uniforme. Les joueurs doivent avoir leur chandail rentré dans leur culotte en tout temps.

8.1 BALLON RECOMMANDÉ

Un ballon Baden VX450L (ou un ballon ayant une circonférence qui varie entre 60 et 65 cm) est recommandé.

9. SPÉCIFICITÉ DE LA DISCIPLINE

9.1 TERRAIN ET FILLET

La dimension de terrain utilisée est celle du badminton en double, soit 13.40 m X 6.10 m.

La hauteur de filet est de 2 mètres.

10. FORFAIT

Un match forfait se traduit par un pointage de 2 manches à 0. Chaque manche se traduit par un pointage de 25 à 0.

11. CLASSEMENT

Lors du championnat régional uniquement, il y aura un classement des équipes. Les points accordés pour le classement des équipes seront distribués de la façon suivante :

Résultat	Pointage
Victoire	3 points
Nulle	1 point
Défaite	0 point